



Montréal, le 18 août 2016

**À TOUS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
ET/OU RESPONSABLE DU SECTEUR DES GRAINS**

**Objet : Surcharge de carburant (Semaine du 29 août 2016)**

---

---

Bonjour,

Veillez être avisé par la présente que les taux de transport par camion seront majorés de **13%** à compter de **lundi 29 août 2016**.

Cet ajustement pourra et sera modifié **à la hausse** ou **à la baisse** de façon hebdomadaire selon le prix du baril de pétrole, et de l'indice du FCA « Freight Carriers Association of Canada ». Pour l'instant, il s'applique seulement aux nouveaux contrats « livrés » qui seront négociés après le **29 août 2016**, les anciens contrats restent pour l'instant inchangés.

Nous regrettons les inconvénients que ces changements peuvent entraîner et nous vous prions d'agréer, nos meilleures salutations.

France Bisson  
Agent logistique  
Secteur Grains  
La Coop fédérée